

TOURISME ACCESSIBLE



Soulignez vos efforts dans la mise en œuvre de mesures favorisant l'accessibilité et l'accueil auprès des personnes en situation de handicap.

Cette catégorie récompense les actions posées dans une vision globale d'accessibilité : produits et services touristiques; accessibilité des lieux; promotion et sensibilisation.

Partagez!

Seules les réalisations effectuées entre le 1^{er} avril 2021 et le 31 août 2022 seront considérées.

Courriel : info@excellencetourisme.com

Web : excellencetourisme.com

DATES IMPORTANTES

Appel de candidatures

Du 9 juin au 16 septembre

Séance d'information (en ligne)

Lundi 29 août à midi

Dévoilement des finalistes

Semaine du 3 octobre

Dévoilement des lauréats

Semaine du 17 octobre

(la formule privilégiée pour le dévoilement des lauréats sera confirmée d'ici le 31 août)

Parole aux lauréats (en présentiel)

Jeudi 10 novembre, Québec

CRITÈRES D'ÉVALUATION sur 100 points

Pondération	Critères	Définition
20	Éléments d'accessibilité et mesures transférables	Les mesures mises en place touchent une large partie des produits et services offerts par l'organisation et permettent à la clientèle visée de vivre une expérience à la hauteur de ses attentes. L'organisation est continuellement à l'affût des améliorations possibles concernant l'accessibilité de ses produits et services. Les mesures et les pratiques sont transférables à d'autres organisations.
20	Promotion et sensibilisation	Promotion auprès des personnes en situation d'handicap afin d'encourager leur venue. Des actions ont été mises en place pour véhiculer la priorité qui doit leur être portée, incluant auprès des employés de l'organisation.
20	Développement de l'offre	Les installations sont pensées de façon à favoriser l'accès pour tous. L'organisation a pris en considération une large clientèle incluant les personnes ayant une incapacité motrice, visuelle, auditive ou intellectuelle, les personnes âgées et tient compte aussi de l'accessibilité économique.
25	Retombées pour l'organisation et la clientèle	Mise en œuvre d'actions favorisant l'accessibilité aux personnes en situation de handicap a eu des retombées positives pour l'organisation.
15	Tourisme responsable et durable - pertinence et originalité des gestes posés	Les pratiques durables mises en place sont exemplaires et ont un impact concret en termes de développement durable (environnemental, économique et social*).

* Ce critère porte sur la pertinence et l'originalité des gestes posés selon les piliers suivants :

Environnemental : gestion, protection et conservation des ressources (ex. eau, énergie), de la faune, des sites naturels et des milieux sensibles, amélioration des modes de consommation, des techniques de fabrication et des moyens de production (ex. : économie circulaire, réduction à la source, etc.), réduction des GES (ex. mode de transport) et adaptation aux changements climatiques;

Économique : maximisation des bénéfices pour tous, soit autant la population locale que les touristes et les promoteurs, soutien à l'économie locale (ex. entrepreneuriat, initiatives citoyennes, emplois);

Social : respect de la communauté d'accueil sur les plans social, culturel et légal, protection et valorisation du patrimoine culturel (matériel et immatériel), amélioration du bien-être et de la santé de la population et des visiteurs.

MATÉRIEL ET PIÈCES JUSTIFICATIVES

Pour appuyer votre candidature, il est suggéré de nous faire parvenir **jusqu'à cinq (5) supports visuels** (ex. : pdf, images, photos) par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, WeTransfer.com).

Vous pouvez également insérer **jusqu'à trois (3) liens web** dans le formulaire. Assurez-vous que les pages web que vous présenterez au jury seront toujours en ligne au mois de septembre et octobre 2022.

De plus, vous pouvez joindre à votre dossier **jusqu'à deux (2) pièces justificatives** appuyant la mise en œuvre de vos actions (ex. : revue de presse, etc.).

Toutes les pièces justificatives doivent être fournies en format électronique. AUCUN document imprimé ne sera accepté. Les dossiers de presse ou toute autre pièce justificative qui seront envoyés par la poste ne seront pas remis aux membres du jury. L'ensemble des annexes doit être présenté en format électronique.

TOUS les documents soumis doivent être identifiés au nom de votre organisation.

Supports visuels (pdf, image, photo)

Nombre (maximum) : 5

Pièces justificatives

Nombre (maximum) : 2

Liens web

Nombre (maximum) : 3

#1:

#2:

#3:

PROFIL à compléter

Les organisations soumettant leur candidature s'engagent à fournir des renseignements exacts et complets. Les membres du jury prennent en considération le profil des organisations dans l'évaluation des candidatures.

Conseils pour la rédaction de votre dossier : évitez l'utilisation de puces dans vos réponses. Ne pas faire de mise en page. Résumez clairement vos idées, en vous assurant de ne pas excéder le nombre maximum de mots permis, les formulaires non conformes ne seront pas envoyés au jury.

IDENTIFICATION

Nom de l'organisation :

Région touristique :

Le type d'organisation admissible : entreprise individuelle, festival, évènement, société par actions (compagnie), société en nom collectif (S.E.N.C.), société en commandite (S.E.C.), société en participation, organisme à but non lucratif (OBNL), coopérative.

PERSONNE RESPONSABLE DU DOSSIER DE CANDIDATURES

Nom :

Prénom :

Courriel :

Téléphone :

PROFIL DE VOTRE ORGANISATION

Est-ce que votre organisation est membre d'une **association touristique régionale (ATR)**?

Si oui, laquelle :

Est-ce que votre organisation est membre d'une **association touristique sectorielle (ATS)**?

Si oui, laquelle (plusieurs réponses possibles) :

Budget d'exploitation annuel de votre organisation :

- Moins de 500 000 \$
- De 500 000 \$ à 999 999 \$
- De 1 M \$ à 5 M \$
- Plus de 5 M \$

Votre organisation est :

- Saisonnière
- Ouverte à l'année
- Un festival ou un événement

Nombre d'employés (entre le 1er avril 2021 et le 31 août 2022) :

- Permanents à temps complet :
- Permanents à temps partiel :
- Contractuels :
- Bénévoles :

J'accepte que le comité organisateur des Prix excellence tourisme 2022 partage mon dossier de candidatures avec mon association touristique (régionale et/ou sectorielle) à des fins promotionnelles, de développement ou d'accompagnement.

QUESTIONNAIRE à compléter

Veillez présenter brièvement votre initiative (100 mots max.)

Ce texte servira lors du dévoilement des lauréats. Le comité organisateur se réserve le droit d'utiliser également ce texte dans la production de tout autre document promotionnel du concours (infolettre, capsule, etc.).

1) Dans votre organisation, décrivez les mesures d'accessibilité mises en place (200 mots max.)

2) Dans le cadre de votre initiative, précisez à quels besoins particuliers répondent les mesures d'accessibilité réalisées (besoins pour les personnes ayant une incapacité motrice, visuelle, auditive, intellectuelle) et accessibilité financière. (200 mots max.)

3) Quelles sont les retombées de ces mesures pour la clientèle? (100 mots max.)

QUESTIONNAIRE à compléter

4) Décrivez l'apport de cette initiative à votre organisation. Quantifiez les retombées et précisez les objectifs initialement visés (200 mots max.)

5) Avez-vous reçu la certification Kéroul ?

6) Au cours de la prochaine année, quelles améliorations en termes d'accessibilité envisagez-vous appliquer dans votre offre de produits et services? (50 mots max.)

7) Dans le cadre de l'initiative, qu'avez-vous mis en place pour limiter vos impacts environnementaux et accroître vos retombées sociales? (200 mots max.)

QUESTIONNAIRE à compléter

8) Dans votre **organisation**, décrivez les actions de promotion et de sensibilisation qui ont été réalisées concernant l'accessibilité de vos produits et services. Quelle clientèle interne et externe à votre organisation était visée? (200 mots max.)

FIN DU QUESTIONNAIRE

Sauvegarder votre copie sous la forme suivante :

lenomdevotreorganisation-accessible (ex. : Alliance-accessible)

PROCÉDURE D'ENVOI

À inclure dans votre dossier de candidature :

1. Questionnaire
2. Logo.s
3. Fichier.s audio.s et/ou vidéo.s, si applicable
4. Support.s visuel.s, si applicable
5. Pièce.s justificative.s, si applicable

Vous pouvez envoyer votre dossier de candidature par courriel ou à l'aide d'une solution de transfert de fichiers (ex. : Dropbox, Wetransfer)

Courriel pour l'envoi de votre dossier : info@excellencetourisme.com

Vous recevrez un avis confirmant la réception de votre dossier de candidature au courriel mentionné à la première page du présent formulaire. Si vous ne recevez pas de courriel de notre part dans les 2 jours ouvrables suivants votre envoi, SVP faire un suivi auprès de Jean-François Charest à info@excellencetourisme.com.